



Achat Formation en ligne

Par Samon_

Bonjour,

Il y a exactement 3 semaines que j'ai acquis une formation en 'Marketing Digital'. (2250?)

Je l'ai acquis sur trois mensualité (je suis à ma première)

A l'avancement de 60% de la formation, je me rends compte qu'elle ne me convient PAS du tout, et qu'elle ne contient pas ce à quoi j'attendais.

* J'ai signer un contrat, envoyer ma carte d'identité, et envoyer mes justificatifs de domicile.

* Paiement effectuer à Dubaï

* Je les contacte, mais AUCUNE réponse.

Puis-je bloquer les prochains prélèvement en passant par ma banque ?

je vous remercie

Cordialement,

Par Isadore

Bonjour,

Il faut relire le contrat pour savoir si vous pouvez vous rétracter. Sinon, vous devez payer ce qui est prévu par contrat.

Vous n'avez de recours envisageable que si le contenu est non conforme à la description qui en avait été faite (objectivement).

Faire opposition au prélèvement ne vous dispensera pas de payer si l'argent est dû. Votre créancier pourra forcer le paiement en justice et faire saisir vos biens et revenus.

Par Samon_

C'est bien pris en compte merci pour cette réponse rapide !